



LES MEMBRES DU BUREAU RETRAITES

***VOUS ADRESSENT LEURS VOEUX
LES PLUS CHALEUREUX POUR
CETTE NOUVELLE ANNEE
ET VOUS SOUHAITENT SANTE,
BONHEUR ET PARTAGE AINSI
QU'A VOS PROCHES.***



Cette nouvelle année commence mal pour beaucoup d'entre nous qui voient leur pension amputée de 1,7 %, sans compensation immédiate.

Les derniers propos du Président laissaient entendre qu'en 2020, **tout le monde** serait exonéré de la taxe d'habitation ? En attendant il s'agit bien là d'une diminution des retraites accompagnée d'une perte sèche de pouvoir d'achat depuis 5 ans maintenant, et ce n'est pas le 0,8 % accordé en octobre 2017 qui apporte la moindre compensation ! Rajoutons le train de mesure d'augmentation du gaz, essence, etc..., au 01/01/2018, qui en rajoute une couche.

Autre mauvaise nouvelle, l'éventuelle future augmentation n'interviendrait pas avant janvier 2019 ! Le gouvernement fait payer le prix fort aux retraités de ce pays sous prétexte qu'ils ont connu de belles années de croissance : oui mais, on a travaillé bien plus que 35 h, avec moins de congé et dans des conditions de travail souvent défavorables.

Alors que la solidarité intergénérationnelle s'exerçait vers les anciens jusqu'à présent, c'est aujourd'hui, aux anciens à qui l'on demande d'aider les jeunes ! C'est le monde à l'envers et nos dirigeants oublient bien vite que déjà, bon nombre de retraités aident déjà enfants, voire, petits enfants ...

Quelle suite donner à ces mesures injustes ? Mobiliser les retraités par des actions visant à faire entendre notre mécontentement ? Exiger une revalorisation de nos retraites ? Respecter les anciens qui ont aidé à construire ce pays en les épargnant de toutes mesures visant à réduire le montant de leur pension ? L'UNSA Retraites RATP s'y emploiera !

CAMPAGNE DOUBLE :

Nous avons donné une copie du courrier que nous avons reçu en juillet 2017, de la part des Armées. Cela montre que le sujet n'avance pas vite, disons-le ainsi.

Nous avons envoyé 699 demandes et nous n'avons eu **qu'une réponse** en tout début d'année, en mars. Au 15 juillet 2017, il y avait 7 000 dossiers en solde.

A QUELLE DATE MA PENSION SERA-T-ELLE VERSEE ? :

En 2018 :

Date de l'ordre de mise en paiement par la CRP RATP, à votre banque* :
Sauf exception, le compte du pensionné est crédité dans les 24 à 72 heures suivantes.

(*) Le délai peut être plus long pour les personnes vivant à l'étranger.

1 ^{er} semestre 2018	2 ^{ème} semestre 2018
Jeudi 28 janvier	Jeudi 28 juillet
Vendredi 26 février	Mardi 30 août
Mercredi 30 mars	Jeudi 29 septembre
Jeudi 28 avril	Vendredi 28 octobre
Lundi 30 mai	Mardi 29 novembre
Mercredi 29 juin	Jeudi 29 décembre

COTISATION 2018 :

Nous vous rappelons que pour 2018, la cotisation syndicale n'augmente pas et reste donc fixée à **28 €uros**.

PERMANENCE :

Nous vous rappelons que la prochaine permanence du Bureau Retraités aura lieu le :

LUNDI 12 FEVRIER 2018

De 9 H 30 à 12 H 30

Au siège du Syndicat

Mail : unsaretraites@laposte.net



LAPORTE Jean-Claude
 THOMAS Jean-Claude
 BIDARD Jacques
 BREUIL Jean-Louis
 CANTRAINNE Philippe
 EMERY Jean-Pierre
 COUDERT Bernard
 CHAUVEAU René
 LANGLOIS Raymond
 LANGLOIS Claude
 LAPERSONNE Serge
 DISDERO Jean-Jacques

Conducteur
 Machiniste
 Conducteur
 Conducteur
 Machiniste
 Vérificateur Bandes
 Maîtrise
 Maîtrise
 Conducteur
 Conducteur
 Machiniste
 Maîtrise